

# Les actualités du SyBAMA en 2024

## LE SYBAMA

Le Syndicat intervient sur un territoire situé dans le centre-nord de la Mayenne. Il regroupe cinq communautés de communes (Mayenne communauté, les Coëvrons, Bocage Mayennais, Andaine-Passais et le Pays Fertois Bocage Carrougien) et intervient sur un périmètre d'une superficie d'environ 850 kilomètres carrés. Il a pour compétences principales l'aménagement, la restauration et la protection des écosystèmes aquatiques.

## LES ACTIONS 2024

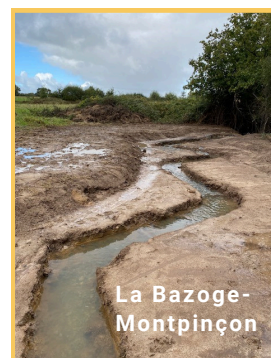
### Les travaux

Cette année, plusieurs interventions ont été menées sur des cours d'eau fortement artificialisés. Leurs tracés rectilignes ont entraîné une homogénéisation des régimes d'écoulement et une simplification des habitats aquatiques, compromettant la biodiversité et les processus écologiques essentiels. C'est notamment le cas sur :

- le ruisseau du Moulin de Fèvre, situé sur les communes de Châtillon-sur-Colmont et Saint-Georges-Buttavent. Environ 1600 m de cours d'eau ont été restaurés par la recharge en granulats, la création de sinuosités par la méthode du déblai/remblai et la création d'un lit emboîté (lit de débordement). Des aménagements liés à l'activité agricole ont été réalisés : 4 remplacements de passages busés et 1 km de clôture (pose de piquets uniquement). Ce sont aussi 650 ml de plantations de ripisylves qui sont prévues pour cet hiver. Deux talus (400 ml) ont été créés pour lutter contre l'érosion des sols agricoles, avec également une plantation de haies bocagères prévue cet hiver. Le montant de ce projet s'élève à **82 000 € TTC** pour 1,6 km de restauration et 700 T de granulats.

- le ruisseau de Prémabou, situé sur la commune de Moulay a fait l'objet de travaux similaires à ceux décrits précédemment, avec ici, 170m de création de sinuosités, 400 T de granulats, 800 ml de clôtures, la pose d'un abreuvoir, le remplacement d'un passage busé et d'un ouvrage routier. Le projet s'élève à **54 000€ TTC**.
- le ruisseau du Vieux Moulin, situé sur la commune de la Bazoge-Montpinçon. a quant à lui fait l'objet d'une remise en fond de vallée sur 200 m associé à une recharge en granulats (50 T), la pose d'un passage d'animaux/engins et la création d'une descente aménagée. Une plantation de ripisylve et d'une haie bocagère est prévue pour l'hiver 2025-2026. Le projet s'élève à **15 000 € TTC**.

Le montant total des actions entreprises cette année s'élève à environ **151 000 € TTC**.



**Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les techniciens :**

- M Ezéchiel Augeat , 06.40.29.88.61 , [augeat.sybama@yahoo.com](mailto:augeat.sybama@yahoo.com)
- Mme Camille Mineau , 06.22.56.73.24 , [mineau.sybama@yahoo.com](mailto:mineau.sybama@yahoo.com)



Vous pouvez également suivre l'actualité du syndicat sur sa page Facebook et son site internet :

<https://www.sybama.fr/>